

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017
DELIBERATION N° 19

L'an deux mil dix sept, le quatorze décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

Présents : Présents : M. ETCHEGARAY, Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, Mme BRAU-BOIRIE, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par M. LACASSAGNE, M. NEYS par M. SOROSTE, Mme LANGLOIS par M. ESMIEU, M. LALANNE par Mme JUZAN, M. SALANNE par M. POCQ, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY, M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DUHART, Mme TAIEB par Mme CASTEL, Mme CANDILLIER par M. ETCHEGARAY, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par M. ARCOUET, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, Mme WAGNER par M. IRIART

Absents non représentés : Mme BELBARAKA.

*Certifié exécutoire compte
tenu de l'affichage en
mairie le*

Le Maire

Entendu le rapport de Mme Castel,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Concert du Nouvel An - Convention de partenariat entre le Syndicat mixte pour le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel, la Scène nationale du Sud-Aquitain et la ville de Bayonne.

Après le succès rencontré par l'édition 2017 du concert du nouvel an et à la demande de la ville de Bayonne, une nouvelle édition est prévue à la Salle Lauga, le 6 janvier 2018 à 20h30 et le 7 janvier 2018 à 17h. Pour ce faire, le partenariat avec le Conservatoire Maurice Ravel et la Scène nationale du Sud-Aquitain, coorganisateurs de la première édition, a été reconduit.

Le directeur du Conservatoire Maurice Ravel a été mandaté pour élaborer le programme de ce concert. Valses, marches et polkas les plus populaires ont été retenues pour célébrer l'année nouvelle ; des musiques orchestrées dans la plus pure tradition des concerts du nouvel an viennois. Comme pour le concert du nouvel an 2017, l'orchestre sera placé sous la direction du très talentueux Victorien Vanoosten.

La Ville de Bayonne entend favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. A cet égard, ce concert constitue une occasion particulière de sensibiliser des publics peu habitués à assister aux représentations de l'Orchestre régional Bayonne côte basque. Dans la logique du Schéma

de développement culturel et patrimonial 2017/2020 que le Conseil municipal a adopté le 1^{er} juin dernier, une grille tarifaire adaptée aux personnes aux revenus plus modestes a été élaborée. C'est ainsi qu'en complément de la gratuité offerte à tous les jeunes de moins de 22 ans qui constitue un principe pour tous les concerts de l'Orchestre régional Bayonne Côte Basque, plusieurs autres dispositifs allant de la gratuité à des tarifs très bas sont proposés.

Pour l'ensemble de cette opération, la Ville de Bayonne mettra à disposition la Salle Lauga et mobilisera un budget estimé entre 18 000 et 20 000 € pour la location de matériels scéniques (grill technique, sonorisation, éclairage), des dépenses de communication, l'aménagement du hall d'entrée, la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours et la prise en charge d'autres dépenses accessoires.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat, jointe en annexe, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne